

pétrolière, nous pourrions par la suite établir une industrie pétrochimique en Alberta et en Saskatchewan, comme il se doit, et fournir ainsi beaucoup plus d'emplois aux Canadiens.

Lorsqu'on parle de politique nationale du pétrole, il faut aussi se rappeler que la présence de ressources énergétiques dans les sables bitumineux et ailleurs nous permettra d'entreprendre la transformation d'une partie de nos matières brutes, en supposant que de plus en plus de pays importeront vraisemblablement des denrées à haute teneur en énergie puisqu'eux mêmes souffriront d'une pénurie de gaz et de pétrole. Par exemple, le Japon et les pays d'Europe occidentale peuvent être mieux disposés à acheter nos produits manufacturés parce qu'ils doivent ménager les approvisionnements d'énergie obtenus.

En conclusion, j'incite le gouvernement à envisager à mettre toutes les ressources nationales du Canada sous possession et contrôle de l'État pour le bien des Canadiens. Il ne doit pas se restreindre à une ressource donnée, se trouvant dans une ou deux provinces.

Des voix: Le vote!

M. Symes: Je tiens seulement à exprimer ma satisfaction du fait que le ministre des Finances a retiré la section touchant les droits sur les exportations, en attendant la conférence des premiers ministres. Il convient de souligner que si le gouvernement avait appliqué la taxe sur les exportations durant l'année entière, le pays en aurait tiré des revenus s'élevant entre 2 et 3 milliards. Ce n'est pas de la petite bière. Cette somme nous donnerait les moyens nécessaires pour la création d'une industrie pétrolière publique, une idée importante à mon avis. Nous suivrons avec intérêt les accords que produira la conférence des premiers ministres à l'égard des droits sur les exportations.

Le ministre des Finances a répété vendredi dernier un argument qui avait été avancé par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, que les sociétés pétrolières doivent exiger des prix plus élevés afin de poursuivre leurs travaux de prospection et d'exploitation des ressources. C'est une pure invention. De 1957 à 1972, les bénéfices des sociétés pétrolières se sont accrus de près de 400 p. 100, tandis que la prospection n'a augmenté que de 10 p. 100. Rien, absolument rien, nous garantit que des profits plus élevés vont se traduire automatiquement en une expansion de la prospection par les sociétés pétrolières. J'espère que la population canadienne saura voir le vide des arguments du ministre des Finances, qui sont les mêmes que ceux des sociétés pétrolières. Si l'on se fie à ses méthodes comptables, la société Imperial Oil n'a déboursé que 3 p. 100 du total des sommes affectées à la prospection. Des 201 millions consacrés à la prospection et à l'exploitation, la société n'a avancé que 7 millions. Le reste vient du public, sous forme soit de taxes différées, soit d'obligations et de vente d'actifs. Il importe de se souvenir qu'une augmentation des prix ne se traduira pas automatiquement en travaux accrus de prospection.

Une autre question se pose: où se fera la prospection? Les sociétés prétendent qu'il y a de grandes ressources dans l'Arctique, mais d'après les études géologiques, tel n'est pas le cas. Il n'y a qu'à la baie Prudhoe que les réserves semblent suffisantes pour justifier l'exploitation. C'est des sables bitumineux de l'Athabasca que le Canada devra tirer de quoi satisfaire ses besoins; et nous savons où se trouvent ces ressources, pas besoin de prospection. Il en coûtera environ un milliard pour construire chaque usine d'extraction, et il en faudra une nouvelle chaque année

Droits d'exportation du pétrole

pendant dix ans, car on estime que les ressources traditionnelles seront épuisées d'ici une dizaine d'années. Il est évident que nous pourrions utiliser les recettes de la taxe sur les exportations pour que l'État dirige l'exploitation des sables bitumeux. Si nous ne le faisons pas, nous laisserons tout simplement se poursuivre la braderie. Le vol des ressources pétrolières du Canada dont nous avons été jusqu'ici témoins.

Les sociétés pétrolières prétendent qu'il leur faut des subventions à cause du coût accru du pétrole du Moyen-Orient et du Venezuela. Je tiens à rappeler au comité qu'Exxon, dont Imperial Oil est une filiale, a acheté du pétrole vénézuélien \$1.45 le baril par l'entremise de sa filiale Creole Oil. Creole Oil revendait le même pétrole \$3 le baril à Montréal. Chose curieuse, le prix du pétrole étranger bon marché était soufflé pour atteindre celui du pétrole de l'Ouest.

● (1720)

Nous nous trouvons maintenant devant la situation inverse. Le prix du pétrole importé est passé à huit, dix, dix-huit dollars, et les sociétés veulent maintenant rajuster le prix du pétrole canadien à celui des importations. Les sociétés multinationales font la même chose aux États-Unis. Je recommande aux députés un article récent de la revue Harpers où l'auteur, M. Rand, souligne que pendant les années 60, les sociétés pétrolières américaines achetaient le pétrole du Koweït sept cents le baril, soit le coût de production et de chargement à bord du pétrolier. Arrivé aux États-Unis, le prix avait grimpé et le pétrole se vendait au même prix que le pétrole texan, soit environ \$2 le baril. Cette situation a duré pendant des dizaines d'années et le consommateur en a été la victime. Et maintenant les sociétés pétrolières disent que le consommateur doit souffrir davantage parce qu'il faut que les prix intérieurs atteignent le prix mondial gonflé. Si la taxe d'exportation n'existait pas, taxe qui, en passant, est attribuable aux pressions exercées par le parti néo-démocrate, nous aurions perdu des millions et des millions de dollars qui auraient constitué des profits fortuits pour les sociétés pétrolières. Le consommateur a perdu des millions par le passé, mais je ne vois aucune raison valable pour que le gouvernement canadien laisse se perpétuer cette situation.

Lorsqu'on examine les opérations des sociétés pétrolières au cours de la dernière décennie, on s'aperçoit qu'elles ont joui de toutes sortes d'avantages fiscaux tout en exploitant le consommateur grâce à la hausse des prix des produits pétroliers. Chose étrange, les compagnies pétrolières ne paient que 3 p. 100 de leurs bénéfices comptables sous forme d'impôt sur les sociétés. Chose étrange, 86 p. 100 des dividendes et des bénéfices non distribués passent des sociétés pétrolières à des mains étrangères à l'extérieur du pays. Et le consommateur canadien finit par payer une augmentation de prix de 41 p. 100.

Si nous permettons la hausse du prix du pétrole brut au Canada, l'économie du pays ne réalisera aucun gain net étant donné le taux d'impôt peu élevé et le fait que les dividendes sont versés à des étrangers. Les prix plus élevés que paieront les Canadiens dépasseront toutes les redevances, tous les impôts des sociétés et les bénéfices non distribués glanés par le gouvernement et les actionnaires canadiens. En effet, les économistes ont démontré que de telles hausses des prix signifient une perte de 7.73 p. 100 pour l'économie canadienne sur toute augmentation de prix. Il nous faut démarrer les industries de fabrication de ce pays, les industries de main-d'œuvre. Toutefois, si l'on écoute le gouvernement et l'industrie pétrolière, nous